

Rapport sur le volume IX de l'Argovia

Autor(en): **Meyer, F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'émulation jurassienne : revue mensuelle littéraire et scientifique**

Band (Jahr): **2 (1877)**

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684327>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

RAPPORT

Sur le volume IX de l'ARGOVIA

Société d'Histoire du canton d'Argovie

Ce volume s'ouvre par un rapport sur la marche de la Société dans les années 1874 et 1875. La Société se compose d'environ 200 Membres auxquels l'Etat accorde une subvention de 200 francs. Elle a bouclé ses comptes par un actif d'un millier de francs, grâce surtout aux cours publics que le Comité a pu organiser dans le courant des deux dernières années et dans lesquels on a touché des sujets bien intéressants, parmi lesquels figurent les suivants : La Restauration en France sous Napoléon I^{er}; l'Education chez les Athéniens; Manzoni et la Poésie italienne du XIX^e siècle; Goëthe en Suisse; l'Oracle de Delphes; Hans Waldmann; la Poésie lyrique des Hindous.

Le Comité regrette que les Archives et le Musée de la Société soient disposés dans des caveaux sombres et humides, où ces trésors gisent couverts de poussière; cependant, le Gouvernement semble disposé à mettre prochainement un bâtiment spécial à leur disposition.

L'article principal de ce volume renferme les coutumiers de vingt-huit localités du canton d'Argovie, depuis le XIV^e siècle. L'intérêt de ces documents consiste surtout dans leur vieux langage allemand et il disparaîtrait par la traduction. Cependant, nous reproduirons quelques passages véridiques. Dans le coutumier du baillage d'Eigen, de 1313, nous lisons : Celui qui enlève furtivement une borne, sera privé de tout honneur et on lui coupera le pouce de la main droite. — A qui prêtera un faux serment, on lui enlèvera les trois doigts qu'il a levés en prêtant ce serment. — Si quelqu'un a un bien à lui propre ou un fief, et qu'il ne le cultive pas convenablement, mais le laisse venir en bois et que le bois soit assez haut pour qu'un seigneur puisse suspendre son bouclier, ce bien appartiendra alors au seigneur du baillage.

Ce volume renferme aussi quelques satires dont voici la substance :

Les XIII cantons de la Confédération

1582

Ceci fut trouvé dans les rues de Fribourg et porté à Bade devant les Confédérés qui en éprouvèrent un grand dépit, car personne n'en connaissait l'auteur.

Les sceptiques de Zurich,
Les voleurs de calices de Berne,
Les idolâtres de Lucerne,
Les gobe-sous d'Uri,
Les sangsues de Schwyz,
Les brigands d'Unterwald,
Les faux-monnayeurs de Zoug,
Les Juifs de Bâle,
Les gueux et la pouillasse de Glaris,
Les mendiants insolents de Fribourg,
Les incrédules de Soleure,
Les hérétiques de Schafhouse,
Les croque-poissons d'Appenzell :
Sont tous sortis de l'école du diable.

Les défauts des XIII cantons de la Confédération

1582

Cette lettre a été trouvée sur le pont de Soleure.
Zurich avait beaucoup et ne le prouve pas.
Berne a beaucoup de terres et de gens qui ne lui appartiennent pas.
Lucerne punit les morts, mais non les vivants.
Uri se confesse beaucoup, mais ne fait pas pénitence.
Schwyz prêche bien des serments, mais ne les tient pas.
Unterwald pend les petits voleurs, mais non les grands.
Zoug bat monnaie, mais ne participe pas.
Glaris promet beaucoup aux sept anciens cantons, mais ne le tient pas.
Bâle brûle les hérétiques quand ils sont morts et non quand ils sont vivants. — Elle a beaucoup de voleurs, et ne les pend pas.
Fribourg voudrait être orgueilleux, et ne le peut pas.
Soleure serait volontiers luthérien, et ne l'ose.
Schafhouse construit un fort qui ne lui servira à rien.
Appenzell voudrait être spirituel, mais ne l'est pas.

Affiche

contre le baillif Gaspard de Graffenriedt

1617

Il n'y a d'injures que cette satire ne lance contre ce baillif. C'est un tyran; il cause la ruine des riches et des pauvres; sous sa domination, les ignorants sont bons à tout, pourvu qu'ils aient de l'argent; on l'accuse d'usure, d'avarice, de tromperie; il est querelleux, hargneux, séditieux, envieux, haineux, injuste; aussi ses sujets menacent-ils de se soulever contre ces tyrannies. Cet homme se sert de toutes les ruses; mais il est dangereux de dire la vérité. Il écorche et frotte les gens jusqu'à ce que mort s'en suive. Il est insatiable, il dépense la sueur du paysan; il devient vraiment

insupportable. N'a-t-il pas fait exécuter des veuves devenues catholiques ? Ah ! si le royaume des cieus est celui des pauvres, le moment est venu. Ce baillif ne respecte ni Dieu, ni l'honnêteté. Sa caisse est pleine, et l'on sait bien comment. Il se moque bien de la vie éternelle ; il usurpe les droits de l'évêque et de sa sainteté le Pape. Enfin, le mal qu'il a fait est indicible. Et puisque on tolère une telle tyrannie, il ne faudra pas s'étonner si le ciel s'effondre. Avec de l'argent, on peut racheter un meurtre. Pour le moment, on donne bien sa pauvre sueur ; mais, un jour, le bain paraîtra chaud à Graffenriedt. On fait aussi parler les trois personnages populaires : Tell, Melchthal et Stauffacher. On fait dire à Tell : Nous avons renoncé bien des potentats, ô confédérés, pourquoi tolérez-vous celui-ci ? Melchthal dit : Avec une lance, avec une arbalète, je veux, moi seul, braver le tyran. Stauffacher, s'adressant à Guillaume Tell, dit : Avec ta flèche, empresse-toi de le juger, et Tell répond : Eh bien, vieil ours, je t'arrangerai en sorte que tu n'en riras pas.

Rochkolz, qui publie ces satires, ajoute que cette dernière a été inspirée par le clergé.

La situation de l'Europe en 1700

| | |
|------------------------------|-------|
| Naples perd | Tout. |
| Toscane s'accommode à | » |
| La Hollande paie | » |
| Venise fait | » |
| La Sardaigne guette | » |
| Le Sultan s'étonne de | » |
| Le Saint-Empire romain croit | » |
| Le Pape, forcément, croit | » |
| Le Portugal mendie | » |
| La France dirige | » |
| L'Angleterre se mêle de | » |
| La Prusse fiche son nez dans | » |
| La Suisse glose sur | » |
| Grand Dieu, aie pitié de | » |
| Autrement, le Diable emporte | » |

Le premier ballon à Berne vers l'an 1780

Haller aussi apprend avec plaisir,
Au milieu des ombres de l'Elysée,
Que ses Bernois veulent s'élever dans les airs,
Comme les légers Français.
Il arrive donc avec ses ailes d'ange
Pour contempler cet événement étonnant,
Et comme un aigle planant sur les monts de Berne,
Il attend trois longues heures ;
Le ballon ne monte pas ;
Il n'y a que fumée et malédiction
Qui s'élèvent jusqu'à lui.
Enfin, dans son déplaisir,
Il crie à sa patrie :
« L'ours, pour voler, est trop lourd encore. »
Et le bienheureux disparut.

**Le Notre-Père des Paysans du Frikthal
de 1799 à 1814**

| | |
|--|----------------------------------|
| En entrant avec une apparence | Notre père |
| De paix, le soldat dit : | qui es |
| Nous, paysans, pensons en secret : | aux cieux |
| Le Diable t'emporte toi | ton nom |
| Né pour jurer et ne respectes | soit sanctifié |
| Pas même les saints | ton règne |
| Il n'y a gens sur terre | vienne |
| Qui ainsi blasphèment | Ta volonté est faite |
| Je ne pense pas qu'on en trouve | sur la terre |
| Un parmi eux qui | comme au ciel |
| O Dieu, s'ils le pouvaient, | Donne-nous aujourd'hui |
| Ils pilleraient bien aussi | notre pain quotidien |
| Ils crient : Que tout ton bien | et nous quitte |
| Dans notre gousset | nos dettes |
| Seigneur, quand tu les auras frappés, | comme nous |
| Nous dirons avec bonheur : | quittons |
| Ces gens ne sont pas dignes | aussi les dettes à nos débiteurs |
| De vivre | et nous mène |
| Quand ils auront disparu, | en tentation |
| Nous vivrons | mais délivre-nous |
| Ils sont toujours pressés | du mal |
| En criant à toute heure : | <i>Amen.</i> |
| Ils nous tourmentent affreusement, | |
| Et leurs mauvais coups sont | |
| Eh bien donc, frappe-nous, | |
| Mais laisse-nous | |
| Autrement nous ne pourrons nous refaire, | |
| Ni payer | |
| Ils voudraient aussi coucher | |
| Auprès de nos femmes | |
| Et notre vie est en danger | |
| Si la maison nous ne | |
| Ils nous engoissent et nous tracassent; | |
| Eh bien, qu'ils prennent | |
| Ne pouvons-nous plus donner, | |
| Ils crient : Attèle, paysan, | |
| Et avec souci nous remarquons | |
| Qu'ils veulent aussi mener nos filles | |
| O Liberté, allège ton fardeau! | |
| Ne nous écrase point | |
| Emporte la croix et la misère | |
| Et tu nous affranchiras | |
| Soulagés de ces tourments | |
| Nous dirons avec contentement : | |

F. MEYER.

